

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

- Actualités -

Secrétariat

Publication le jeudi 29 septembre 2011

Fichier PDF créé le jeudi 19 janvier 2012

Les personnes désirant obtenir la médaille de la Famille Française doivent en faire la demande auprès de la Mairie **avant le 6 janvier 2012.**

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille de la Famille Française est de quatre ou cinq pour la médaille de bronze, de six ou sept pour la médaille d'argent, et de huit ou plus pour la médaille d'or.